

Le Conseil national de la Statistique (CNS) a tenu sa deuxième Session ordinaire le jeudi 12 mai 2016, après la première tenue le 08 mars 2011.

Placé sous l'autorité du Premier Ministre, le Conseil national de la Statistique est chargé de proposer au gouvernement les orientations générales de la politique statistique de la nation. Les priorités en matière de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique ainsi que les instruments de coordination des activités du Système statistique national.

